

---

# Consultation des manuscrits d'examens finaux et des solutionnaires de l'automne 2018

---

## Consultation des manuscrits

Vous pouvez consulter vos manuscrits en accédant à l'adresse suivante :  
<http://droit.umontreal.ca/programmes/etudiants-actuels/examens>

## Consultation des solutionnaires

Les étudiants qui désirent consulter les solutionnaires d'examens et de travaux doivent s'inscrire à une séance de consultation. Chaque participant *doit* être muni de son ordinateur portable.

**Note** : cette séance est exclusivement consacrée à la consultation des *solutionnaires*.

**Les consultations sont individuelles. Il est par ailleurs formellement interdit de photographier les solutionnaires ou de les retranscrire. Les étudiants doivent laisser leurs effets personnels à l'avant de la salle. Ils ne doivent conserver que leur carte étudiante et leur ordinateur portable.**

La **période d'inscription** pour les consultations d'examens débutera le **vendredi 25 janvier à 9h** et se terminera le **jeudi 31 janvier à 17h**. Après cette période, il ne sera plus possible de s'inscrire ou de changer d'horaire de consultation.

La **période de consultation** des solutionnaires débutera le **lundi 4 février** pour se terminer le **vendredi 8 février 2019**.

## Horaire des séances de consultation des solutionnaires :

**Lundi 4 février 2019** : de 9h à 12h (B-2245) ET de 16h30 à 19h30 (B-0245)

**Mardi 5 février 2019** : de 16h30 à 19h30 (B-0245)

**Mercredi 6 février 2019** : de 16h30 à 19h30 (B-2285)

**Jeudi 7 février 2019** : de 16h30 à 19h30 (B-2245)

**Vendredi 8 février 2019** : de 11h30 à 14h30 (B-2245)

- Chaque étudiant peut s'inscrire à une seule séance
- Chaque séance de consultation est d'une durée de 3 heures

Pour vous inscrire, veuillez consulter le <https://services.droit.umontreal.ca>

Assurez-vous d'avoir en main votre code d'utilisateur SIM (P0999999). Une fois l'inscription terminée, un courriel de confirmation vous sera transmis par l'entremise de votre adresse « @umontreal.ca ». Les étudiants qui ne connaissent pas leur code utilisateur SIM peuvent demander l'accès au « Profil DGTIC » pour obtenir cette information. À cette fin, voir le « PortailUdeM ».

Pour toute question, veuillez écrire à [info-droit@umontreal.ca](mailto:info-droit@umontreal.ca). Inscrivez vos **nom, prénom** et **Code SIM** dans votre courriel afin d'en accélérer le traitement.

## Demande de révision des notes

Les demandes de révision font désormais l'objet d'un formulaire en ligne. Pour y accéder, consulter le <https://services.droit.umontreal.ca>

Toutes les demandes doivent être transmises en ligne, au plus tard le 15 février. Notez que le formulaire papier ne peut plus être utilisé.

Merci à l'avance de votre collaboration  
La direction